

Séjours scolaires à thème et personnalisés - Automne / Hiver / Printemps

CLASSES DE DÉCOUVERTES ET VOYAGES SCOLAIRES



ANNÉE SCOLAIRE
2018-2019

 **Odel** Evasion

Des vacances qui font grandir
depuis + de 60 ans

04 94 925 985
www.odel.fr

 /odelvar



EDITO



Les voyages scolaires sont des expériences uniques pour les élèves et leurs enseignants.

Découvrir de nouveaux lieux, pratiquer d'autres activités, contribue à enrichir les apprentissages et à transmettre différemment les valeurs éducatives et pédagogiques.

Qu'il s'agisse d'un court séjour ou d'une classe de découverte plus longue, les voyages scolaires sont l'occasion d'illustrer des thématiques abordées en classe et d'acquérir de nouvelles connaissances tout en sensibilisant les enfants à l'autonomie, à la vie en groupe, au respect des autres et de leur environnement.

Partir avec l'Odel en séjour scolaire, c'est la garantie d'un projet à la carte « clé en main » tout au long duquel nous vous accompagnons et ce, jusqu'à votre retour. Ce sont des formules personnalisées selon vos projets, des thèmes et activités diversifiés et plusieurs destinations proposées.

L'Odel, c'est surtout choisir la sécurité grâce à des équipes d'encadrement qualifiées, des centres de qualité, des prestataires d'activités tous diplômés, l'aide aux démarches administratives et financières. Nos équipes sont à votre écoute pour vous guider et vous aider à réaliser votre projet.

Merci de la confiance que vous nous témoignez depuis plus de 65 ans, et continuons à oeuvrer ensemble en faveur des enfants.

Josette PONS, Présidente de l'Odel

Choisissez LA destination de votre choix, en France ou à l'Etranger ET profitez de votre séjour scolaire en toute sérénité ...
L'Odel s'occupe de l'organisation administrative et logistique, une garantie d'exigence et de qualité.

« Séjour très agréable et profitable pour les enfants. Restauration, hébergement et cours ESF de grande qualité. Merci à toute l'équipe Odel pour cette semaine inoubliable. »

Séjour à Vars – Enseignants de La Seyne-sur-Mer

« L'équipe a été extrêmement prévenante, professionnelle et disponible. Nous les remercions chaleureusement pour leurs qualités et leur humanité ! »

Séjour à Vars – Enseignante d'Aubagne

« Accueil très chaleureux et professionnel. Ce fut un très beau séjour, les enfants et la maîtresse sont ravis ! A l'année prochaine ! »

Séjour à La Londe-les-Maures – Enseignante de Toulon

« Un séjour très agréable avec un personnel toujours attentif à nos besoins. Nous avons été très sensibles et touchés par votre accueil. »

Séjour au Logis du Pin – Educateurs de Biot

« Séjour très enrichissant pour les enfants. Grande qualité des intervenants, très professionnels et au langage parfaitement adapté. »

Séjour au Logis du Pin – Enseignant de Toulon

POURQUOI CHOISIR L'ODEL POUR VOS CLASSES DE DECOUVERTES ?

Notre équipe est à l'écoute de votre projet : nous organisons ensemble votre séjour ! Partagez avec vos élèves des temps forts inoubliables lors d'une classe d'automne, de neige, de printemps ou d'un voyage scolaire de fin d'année...

NOTRE CHARTE QUALITE :

UN PROJET EDUCATIF QUI DONNE DU SENS A NOS VALEURS

- La sécurité avant tout, à travers un contrôle permanent des centres, des encadrants et des prestataires d'activités.
- Des séjours étudiés pour permettre aux enfants de s'épanouir et de se dépasser.
- Des équipes d'animation choisies pour leur professionnalisme et leur motivation.
- Une approche de la protection de l'environnement tout au long du séjour.

1 DES CLASSES À THÈME « CLÉ EN MAIN » OU DES SEJOURS PERSONNALISÉS

Nous vous proposons des CLASSES A THEME (forfait tout compris) ou des CLASSES A LA CARTE (formule, thème, durée et prix personnalisés). Toute demande est envisageable en fonction de votre projet, de l'âge des enfants et de votre budget. N'hésitez pas à nous consulter pour toute destination ou projet qui n'apparaît pas dans cette brochure.

2 NOS SÉJOURS EN ADÉQUATION AVEC LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Nos programmes sont élaborés en partenariat avec l'Éducation Nationale et les enseignants, et sont améliorés chaque année en fonction des besoins. L'Odel bénéficie d'un agrément pour l'organisation de séjours et voyages, et dispose d'une équipe de professionnels du métier, de professeurs, d'éducateurs et d'animateurs qui oeuvrent à la qualité des séjours.

3 AIDE AU PROJET PÉDAGOGIQUE : UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ !

Un interlocuteur dédié vous accompagne dans la mise en place de votre projet pédagogique ainsi que pour le suivi administratif de votre dossier dès la réservation du séjour.

4 CARNET DE ROUTE REMIS AUX ENSEIGNANTS

Dès la réservation, vous recevez toutes les informations nécessaires à la préparation de votre séjour.

5 RÉUNION DE PRÉPARATION / RÉUNION AVEC LES FAMILLES / VISITE DU CENTRE

À votre demande, nous vous accueillons sur site pour finaliser la préparation de votre projet et vous proposons d'assister à la réunion familles que vous organisez. De plus, avant votre séjour, nous vous invitons à participer à une réunion de préparation avec nos directeurs.

6 HÉBERGEMENT, ENVIRONNEMENT ET RESTAURATION DE QUALITÉ

Tous les centres d'hébergement proposés par l'Odel sont agréés par l'Éducation Nationale. Nous sommes tout particulièrement attentifs à la qualité de l'accueil, au confort des enfants et des adultes, à l'environnement des centres, à la sécurité et à la qualité de la restauration qui intègre des spécialités locales.

7 ADJOINT PÉDAGOGIQUE

Un adjoint pédagogique est présent sur place et à disposition de tous les enseignants, afin de vous orienter et garantir la bonne organisation de votre séjour. Il est le relais entre vous, les prestataires d'activités et de transport, et le centre d'hébergement. Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect de votre projet.

8 ENCADREMENT

Nous vous proposons un personnel qualifié, formé et recruté par nos services. NB : si vous sélectionnez vos propres accompagnateurs, nous les invitons à une journée de formation. De plus, nous vous transmettons une charte de l'accompagnateur, détaillant son rôle précis et pour laquelle il s'engage moralement.

9 ACTIVITÉS OU EXCURSIONS AU CHOIX

L'Odel vous propose des séjours personnalisés et « clé en main ». Vous avez la possibilité de modifier les activités et/ou excursions de votre choix. Notre équipe est à votre écoute pour cela.

10 LIGNE INFO-CLASSES

L'Odel vous propose un service de messagerie téléphonique GRATUIT à destination des familles. Vous avez la possibilité d'enregistrer des messages à partir d'un téléphone fixe afin de renseigner les parents sur le déroulement du séjour. Ainsi, les proches pourront consulter librement le répondeur et recevoir un sms après chaque nouveau message laissé par vos soins.

11 MATÉRIEL

Selon le thème de votre séjour, tout le matériel spécifique aux activités manuelles est fourni. Pour vos temps libres, du matériel est à disposition au centre sur demande (jeux de société, jeux de plein air...).

12 BILAN D'ÉVALUATION DE FIN DE SÉJOUR

Donnez-nous votre avis grâce à un bilan d'évaluation à remplir en fin de séjour et contribuez ainsi à l'amélioration de nos voyages scolaires.



SOMMAIRE

POURQUOI CHOISIR L'ODEL POUR VOS CLASSES DE DÉCOUVERTES ? p. 3
LES OPTIONS & LES PRIX DES SÉJOURS p. 4
LES CENTRES D'HEBERGEMENT p. 5

SÉJOURS HIVER p. 6 à 8

Ski alpin ou de fond, biathlon, tir à l'arc, rando raquettes, luge, patinoire, construction d'igloo, jeux de neige...

SÉJOURS AUTOMNE / PRINTEMPS p. 9 à 13

Activités mer, montagne ou campagne : voile, randonnée subaquatique, astronomie, ferme et animaux, jardinage, poney, randonnée...

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE p. 14

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE p. 15

LES OPTIONS

TRANSFERT EN BUS

Un transport en toute sécurité de votre lieu de départ jusqu'au centre d'hébergement.

Tous les autocaristes choisis par l'Odel sont agréés par l'Education Nationale et s'engagent à respecter la réglementation en vigueur.

ASSURANCE ANNULATION

Assurance annulation > + 4 %

Cette assurance optionnelle est vivement conseillée et doit être souscrite le jour de la réservation pour l'ensemble de la classe.

L'Odel vous propose d'opter pour l'assurance annulation Europ Assistance, qui pour 4 % seulement en plus du montant total du séjour par enfant, couvre les frais d'annulation ou d'interruption de séjour (le montant de l'assurance n'est jamais remboursable).

L'assurance annulation intervient pour le participant pour des circonstances et motifs bien précis selon les conditions d'Europ Assistance (maladie ou accident grave interdisant de quitter la chambre, décès parent proche...).

ANIMATION / ENCADREMENT

L'encadrement vie quotidienne > Une équipe d'animateurs performants

L'Odel est habilité à assurer la formation BAFA des animateurs. Aussi, les personnels proposés sont sélectionnés lors d'un entretien et d'un stage de formation. Ils sont TOUS titulaires du BAFA, d'un titre admis en équivalence ou en cours de formation, et titulaires d'un brevet de secouriste (PSC1, SST). Ils sont suivis et évalués après chaque séjour. Les animateurs encadrent tous les temps de la vie quotidienne, les déplacements, les voyages et animent l'intégralité des temps de loisirs durant la sortie scolaire.

Si l'option « animateur Odel » n'est pas choisie > Formation des accompagnateurs

Les adultes accompagnateurs de la classe, sélectionnés par les enseignants pour les assister dans l'encadrement des élèves, animations et vie quotidienne, bénéficient d'une journée de formation organisée par l'Odel. Le rôle de l'accompagnateur est identique au rôle de l'animateur Odel. Il doit veiller à la sécurité affective et physique de chaque enfant et s'intégrer dans l'équipe d'animation et du centre. Une CHARTE de l'ACCOMPAGNATEUR ainsi qu'une documentation détaillée vous sont remises lors de la journée de formation.

RAPPEL REGLEMENTATION =

Pour les classes élémentaires :

2 adultes requis par classe jusqu'à 20 élèves puis un adulte supplémentaire par tranche de 10 élèves.

Pour les classes maternelles :

2 adultes requis par classe jusqu'à 16 élèves puis un adulte supplémentaire par tranche de 8 élèves.

ADULTE SUPPLEMENTAIRE EN CHARGE DU SUIVI DE LA SANTE - ancienne appellation : assistant(e) sanitaire -

Pour les séjours de 10 jours et plus : l'Odel inclut dans l'offre de séjour les services d'un adulte supplémentaire, PAR CENTRE, placé sous l'autorité des enseignants et chargé de les secourir.

NOUVEAU : Pour les séjours courts jusqu'à 9 jours : l'adulte chargé du suivi de la santé est proposé en option (possibilité de mutualiser cette personne pour plusieurs classes) pour toutes les destinations sauf à Vars où cette personne est incluse.

Nous vous conseillons de choisir cette option pour le bon déroulement de votre séjour. Vous pourrez ainsi pleinement vous consacrer à l'aspect pédagogique de votre séjour.

Rôle habituel de l'adulte chargé du suivi de la santé

Il récupère, en début de séjour, les fiches sanitaires dûment remplies et les éventuels traitements. Il est chargé de veiller au suivi de ces traitements, d'administrer les soins quotidiens et de tenir à jour le cahier d'infirmerie sous la responsabilité et le contrôle de l'enseignant. En aucun cas, il ne peut se substituer à un médecin et agira toujours sur décision de l'enseignant, seul responsable des enfants.

LES PRIX DES SÉJOURS

L'augmentation chaque année du nombre d'enseignants partant avec l'Odel permet d'obtenir des tarifs négociés avec nos prestataires et vous permet ainsi de bénéficier des meilleurs tarifs.

Les prix mentionnés dans cette brochure le sont à titre indicatif. Ils seront adaptés en fonction de vos critères personnels : nombre de participants, durée du séjour, choix et nombre des activités et visites... Nous vous confirmons le prix définitif de votre séjour en vous fournissant un devis personnalisé.

Ces devis personnalisés ont permis, cette année encore, à de nombreuses écoles de partir en classes de découvertes.

• Tous les tarifs communiqués en brochure sont indiqués par élève « à partir de » et sur une base de 2 classes de 20 élèves payants par classe. Ils seront ajustés à votre projet et selon votre effectif. Pour bénéficier du meilleur tarif, nous vous conseillons de vous regrouper à 2 classes par séjour.

• Tous nos tarifs incluent : hébergement en chambre multiple (draps fournis et lits faits à l'arrivée, linge de toilette à prévoir), pension complète, et petit déjeuner ou déjeuner les jours d'arrivée/départ selon les heures, activités mentionnées et droits d'entrée pour les visites programmées, transport vers les lieux d'activités, intervention ou encadrement des prestataires professionnels spécifiques à l'activité, matériel nécessaire à la réalisation des activités, adulte supplémentaire chargé du suivi de la santé (uniquement pour les séjours de 10 jours et plus et pour tous les séjours à Vars), gratuité pour l'enseignant de chaque classe, assurance assistance rapatriement, frais de réservation et d'adhésion, taxe de séjour.

• Ne sont pas inclus : les options (cf. Paragraphe options) et les dépenses personnelles.



ASTUCES ECONOMIES
Un séjour sur mesure en fonction de votre budget, et la mutualisation des frais de transport et de l'adulte chargé du suivi de la santé peuvent vous être proposés par l'Odel pour diminuer votre budget.

L'ODEL FAVORISE L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN PERMETTANT L'HEBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE GRATUIT DE L'ASSISTANTE DE VIE SCOLAIRE QUI ACCOMPAGNE L'ENFANT PENDANT TOUTE LA DURÉE DU SÉJOUR.



Aides du Conseil Départemental du Var

Nouveau dispositif d'aide individualisée aux familles pour les séjours de vacances et les sorties scolaires

INFOS, SIMULATION & DEMANDE D'AIDE sur le site <https://www.var.fr/varjeunesse-aides>

LES CENTRES D'HÉBERGEMENT

VARS-LES-CLAUX 05560 - HAUTES-ALPES / « LES CARLINES »

AGREMENT : 6 classes (157 enfants + 20 adultes)

N° d'inscription au registre départemental de l'IA des Hautes-Alpes : 208

Centre agréé pour l'accueil de classes maternelles

" Les Carlignes " sont situées à Vars-les-Claux, à 1800 mètres d'altitude, au cœur du domaine de la Forêt Blanche. Le centre est composé de trois bâtiments exposés plein sud. Vous serez hébergés dans le bâtiment principal « Carlignes I » qui comprend les chambres, les salles de classe et d'activités et la salle de restauration. Chambres enseignants tout confort avec salle de bain et WC privés. Ecole de ski à 15 minutes à pied, au pied des pistes (télécabine Les Chabrières). Local à skis directement sur place.

Repas cuisinés sur place et servis à table. Paniers repas selon programme.



LA LONDE-LES-MAURES 83250 - VAR / « LES VOILES D'AZUR »

AGREMENT : 4 classes (120 enfants + 12 adultes) N° agrément E.N : IA. 83 .06.13.00

Implanté dans un parc de près de 2 ha, le centre est situé à environ 10 min à pied du village et 1 km des plages, face aux 3 Iles d'Or. Il est bordé par un chemin pédestre permettant de rejoindre le village, les plages ou le port en toute sécurité.

4 salles de classe, 1 salle informatique, WIFI, terrain de volley, tables de ping-pong, jardin et espaces sportifs. Plusieurs types de chambres sont proposés, toutes équipées de douche : de la single à la chambre multiple (jusqu'à 4 lits), chambre adulte à chaque étage. Douche et WC privés dans les chambres réservées aux enseignants.

Repas préparés sur place et servis à table ou en buffet, barbecue. Paniers repas selon programme.



LA MARTRE 83840 - HAUT VAR / « LE LOGIS DU PIN »

AGREMENT : 6 classes - 3 par centre (74 enfants + 12 adultes)

N° agrément E.N : Les Chardons Bleus IA 83.05.25.03 / La Clairière IA 83.05.26.03

Dans le Haut Var, au cœur du Parc Régional du Verdon, le village de La Martre abrite le superbe domaine du Logis du Pin. Dans un décor de bois, montagnes et prairies, cette propriété de 262 ha réserve 2 centres aux classes. C'est un lieu privilégié pour de nombreuses activités de pleine nature en toute sécurité.

Le centre des Chardons Bleus : 2 bâtiments de 6 chambres (6 à 8 lits), sanitaires collectifs avec douches individuelles. 3 chambres pour les enseignants, douche et WC privés. A proximité, 3 salles de classe et 1 grande salle de restauration.

Le centre de La Clairière : 1 bâtiment de 18 chambres (4 à 6 lits), sanitaires collectifs avec douches individuelles. 3 salles de classe. 3 chambres pour les enseignants, douche et WC dans la chambre. A proximité : 1 salle de restauration.

Repas préparés sur place à la cuisine centrale. Paniers repas selon programme.



BELLEVEAUX 74470 - HAUTE-SAVOIE / « LES MOINEAUX »

AGREMENT : 6 classes (135 enfants + 10 adultes) N° agrément E.N : 4.10.032.01

A 900m d'altitude et à proximité du Lac Léman, en Haute-Savoie, « Les Moineaux » se situent à 800m du village de Bellevaux. L'activité ski s'effectue à la station d'Hirmentaz à 5 km et de la Chèvrerie à 9 km (local au pied des pistes pour le matériel). Le centre comprend 2 bâtiments indépendants, plusieurs types de chambres (30 chambres de 1 à 11 lits) avec sanitaires privés ou collectifs à proximité. 1 terrain de jeux, terrain de tennis et de pétanque, piscine chauffée (mi-juin > mi-septembre). 5 salles de classe + 1 salle polyvalente pour les veillées, 1 bibliothèque pédagogique. Point phone, accès photocopieuse / fax / imprimante / WIFI à disposition. Autocars privés pour les activités.

Repas préparés sur place et servis à table. Panier repas à la demande.



AUTRES DESTINATIONS

L'Odel peut vous proposer plusieurs centres partenaires (Camargue, Paris, Avignon, Porquerolles, Ardèche ...).



SEJOURS HIVER

Tous les tarifs sont calculés sur la base de 2 classes.

NOUVEAU
SERVICES D'1 ASSISTANT(E)
SANITAIRE INCLUS*

NOUVEAU
SERVICES D'1 ASSISTANT(E)
SANITAIRE INCLUS*

SEJOURS HIVER

Tous les tarifs sont calculés sur la base de 2 classes.



LA MONTAGNE BLANCHE

VARIS / HAUTES-ALPES

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **318 €**

Maternelle > CM2 / CLIS / Collège / Lycée

- 7h30 de ski alpin soit 3 séances de 2h30/jour de 14h00 à 16h30, encadrées par des moniteurs ESF⁽¹⁾, à la station de Vars, 2 moniteurs de ski par classe à partir de 15 élèves.
- Intervention d'un pisteur sur la sécurité des pistes et explication du métier avec support vidéo et diaporama. Présentation du matériel et simulation d'une recherche grâce au détecteur de victimes d'avalanche ARVA et d'un chien de secours.
- 1/2 journée jeux de neige.

En option : séance supplémentaire de ski / balade nature avec guide pour une découverte de l'environnement immédiat et sa richesse / diaporama faune et flore commenté / visite guidée de la place forte de Mont Dauphin ou du village de Sainte Catherine / visite de la fromagerie de Guillestre.

POSSIBILITÉ DE 6 CLASSES SUR LE MÊME THÈME

TOUT SKI

VARIS / HAUTES-ALPES

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **335 €**

CE2 > CM2 / Collège / Lycée

- 12h de ski alpin soit 3 séances de 4h/jour (mardi, mercredi, jeudi), encadrées par des moniteurs de l'ESF⁽¹⁾, à la station de Vars, 2 moniteurs de ski à partir de 15 élèves.
- Possibilité de pique-nique sur les pistes.

En option : diaporama faune et flore commenté.

POSSIBILITÉ DE 3 CLASSES SUR LE MÊME THÈME



CONNEXION NATURE

VARIS / HAUTES-ALPES

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **300 €**

CP > CM2 / CLIS / Collège / Lycée

- Construction d'igloo : méthodes et astuces pour se mettre à l'abri et en sécurité en cas de forte tempête.
- Fabrication de torche à l'aide des résineux (pins, sapins et genévriers).
- Orientation : comment se déplacer sans faire de bruit? Seront abordées 3 façons de se déplacer silencieusement.
- Cordage : comment créer de la corde ou cordelette avec ce qui nous entoure? En situation de survie cela pourrait être utile.
- Faire un feu : le feu tient une place essentielle face à la neige.

Toutes ces activités sont encadrées par un moniteur de vie sauvage spécialiste de la survie.

POSSIBILITÉ DE 1 CLASSE SUR LE MÊME THÈME

SKI DE FOND, BIATHLON ET ARCHERIE

VARIS / HAUTES-ALPES

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **305 €**

CE2 > CM2 / Collège / Lycée

- 4h de ski de fond réparties sur 1 journée avec pique-nique ou 2 1/2 journées sur les pistes et encadrées par des moniteurs de ESF⁽¹⁾ à la station de Vars, 2 moniteurs par classe à partir de 15 élèves.
- Séance d'1h30 de tir à l'arc par élève avec moniteur diplômé, classe divisée en 2 groupes, activité faite au centre.
- Séance d'1h30 de biathlon par élève avec moniteur diplômé, classe divisée en 2 groupes, activité réalisée sur le plateau du Caribou.
- Balade encadrée de 2h en raquettes, à la découverte du milieu enneigé.
- 1/2 journée jeux de neige.

En option : visite guidée de la place forte de Mont- Dauphin ou du village de Sainte-Catherine.

POSSIBILITÉ DE 2 CLASSES SUR LE MÊME THÈME

JEUNES TRAPPEURS

VARIS / HAUTES-ALPES

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **329 €**

CP > CM2 / CLIS / Collège / Lycée

- 6h de ski alpin OU ski de fond réparties sur 2 jours (3 x 1/2 journée), encadrées par des moniteurs ESF⁽¹⁾, à la station de Vars, 2 moniteurs de ski par classe à partir de 15 élèves.
- Construction d'igloo : méthodes et astuces pour se mettre à l'abri et en sécurité en cas de forte tempête.
- Orientation : comment se déplacer sans faire de bruit? Seront abordées 3 façons de se déplacer silencieusement.
- Faire un feu : le feu tient une place essentielle face à la neige.
- 1/2 journée jeux de neige.

Toutes ces activités sont encadrées par un moniteur de vie sauvage spécialiste de la survie.

POSSIBILITÉ DE 2 CLASSES SUR LE MÊME THÈME

ETOILES DES NEIGES

VARIS / HAUTES-ALPES

10 jours / 9 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 10^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **630 €**

CP > CM2 / CLIS / Collège / Lycée

- 12h de ski alpin soit 6 séances de 2h/jour, encadrées par des moniteurs ESF⁽¹⁾, à la station de Vars, 2 moniteurs de ski par classe à partir de 15 élèves.
- Intervention d'un pisteur sur la sécurité des pistes et explication du métier avec support vidéo et diaporama. Présentation du matériel et simulation d'une recherche grâce au détecteur de victimes d'avalanche ARVA et d'un chien de secours.
- Au choix : Visite de la fromagerie de Guillestre ou de la place forte de Mont-Dauphin.

En option : séance supplémentaire de ski / 1/2 journée raquettes / diaporama faune et flore commenté / balade nature.

POSSIBILITÉ DE 6 CLASSES SUR LE MÊME THÈME

* Un adulte supplémentaire chargé du suivi de la santé, mutualisé et mis à disposition pour toutes les classes.

* Un adulte supplémentaire chargé du suivi de la santé, mutualisé et mis à disposition pour toutes les classes.





SEJOURS HIVER

Tous les tarifs sont calculés sur la base de 2 classes.

L'AVENTURE NORDIQUE

BELLEVAUX / HAUTE-SAVOIE

7 jours / 6 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 7^e jour (pique-nique + goûter emportés)

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **399 €**

CP > CM2 / CLIS

- 1 séance de pulka (2h).
- 2 séances Chiens de traîneaux : initiation à la conduite d'attelage à partir de 9 ans (séances de 2h30, encadrées).
- Visite du musée de la faune à Bellevaux : au cours d'une visite guidée, les élèves pourront découvrir plus de 140 animaux de nos montagnes dans leur milieu naturel reconstitué.
- 1 séance de 2h de ski de fond encadrée par des moniteurs de l'ESF⁽¹⁾ à la station d'Hirmentaz.
- 2h30 de randonnée raquettes encadrées par des moniteurs de l'ESF⁽¹⁾ qui axeront leur balade sur la faune et la flore de nos montagnes.
- Visite de la ferme du Petit Mont : les élèves découvriront l'agriculture raisonnée, de l'élevage des chèvres en montagne à la traite à l'ancienne, puis la fabrication fromagère et la visite des caves, avec une dégustation des fromages de Savoie.
- Luge.

POSSIBILITÉ DE 6 CLASSES SUR LE MÊME THÈME

NEIGE ET GLISSE

BELLEVAUX / HAUTE-SAVOIE

8 jours / 7 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 8^e jour (pique-nique + goûter emportés)

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **455 €**

CP > CM2 / CLIS

- 10h de ski alpin soit 5 séances de 2h/jour, encadrées par des moniteurs de l'ESF⁽¹⁾, à 5 km de la station d'Hirmentaz et à 9 km de celle de la Chèverrie (remise des étoiles en fin de séjour).
- 1/2 journée sortie raquettes encadrée par des moniteurs de l'ESF⁽¹⁾ sur le domaine de la Chèverrie.
- Balade à Bellevaux et à la cascade.
- Luge.

En option : visite de la ferme du Petit Mont / visite du musée de l'Histoire et des Traditions / cours de ski de fond / visite des Nations Unies et du Muséum d'Histoire Naturelle à Genève / visite de la Mer des Glace à Chamonix / veillée apiculteur / veillée contes.

POSSIBILITÉ DE 6 CLASSES SUR LE MÊME THÈME

SAVOIR SKIER

NOUVEAU

BELLEVAUX / HAUTE-SAVOIE

10 jours / 9 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 10^e jour (pique-nique + goûter emportés)

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **569 €**

CP > CM2 / CLIS

- 12h de ski alpin soit 6 séances de 2h/jour, encadrées par des moniteurs de l'ESF⁽¹⁾, à 5 km de la station d'Hirmentaz et à 9 km de celle de la Chèverrie (remise des étoiles en fin de séjour).
- 1 sortie au Musée de l'Histoire et des Traditions ou au musée de la faune à Bellevaux (au cours d'une visite guidée, les élèves pourront découvrir plus de 140 animaux de nos montagnes dans leur milieu naturel reconstitué).
- Balade à Bellevaux et à la cascade.
- Luge.

En option : visite de la ferme du Petit Mont / cours de ski de fond / visite des Nations Unies et du Muséum d'Histoire Naturelle à Genève / visite de la Mer des Glace à Chamonix / veillée apiculteur / veillée contes.

POSSIBILITÉ DE 6 CLASSES SUR LE MÊME THÈME



SEJOURS AUTOMNE - PRINTEMPS

Tous les tarifs sont calculés sur la base de 2 classes.



NOUVEAU

LE MONDE ANIMAL

LA LONDE-LES-MAURES / VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **309 €**

CP > CM2 / CLIS

- Visite libre du jardin zoologique tropical de La Londe pour découvrir plus de 60 espèces et une collection exceptionnelle d'oiseaux.
- 2 séances de biologie marine animées par un intervenant d'éducation en développement durable (bassins tactiles et étude de la faune et la flore dans le milieu marin ou conférence).
- Balade guidée « au pays des insectes » à la rencontre du monde merveilleux et étonnant des insectes, araignées, et mille pattes.
- Balade dans le parc à proximité du centre avec nos amis les ânes pour découvrir ces animaux attachants.
- Balade guidée (si option animateur Odel souscrite) ou libre sur le sentier du littoral et pause pique-nique.

POSSIBILITE DE 4 CLASSES SUR LE MEME THEME - SÉJOUR POSSIBLE UNIQUEMENT DE SEPTEMBRE À MARS

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

LA LONDE-LES-MAURES / VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **277 €**

CE2 > CM2

- Etude des phases de la Lune et du Soleil et création d'une carte du ciel.
- Etude des saisons et du système solaire.
- Création d'une fusée et d'une maquette.
- Observation réelle du ciel à l'aide d'outils adaptés.
- Soirée observation des étoiles au centre, animée par des astronomes amateurs.
- Grands jeux sur le thème de l'astronomie et planétarium.

En option : visite de l'Observatoire d'Astronomie du Pic des Fées au Mont des Oiseaux (Hyères), visite des coupoles et observation du soleil.

POSSIBILITE DE 2 À 3 CLASSES SUR LE MEME THEME - SÉJOUR POSSIBLE UNIQUEMENT D'OCTOBRE À MARS

LA NATURE A DU GOÛT

LA LONDE-LES-MAURES / VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **255 €**

CP > CM2 / CLIS

- Un programme nature et gourmandise qui multiplie les expériences gustatives et olfactives !
- Découverte et observation des espèces marines méditerranéennes comestibles dans les bassins tactiles. Sensibilisation aux odeurs de la vie marine. Prélèvements d'eau de mer, de poissons, de crustacés et d'algues.
- Balade et pique-nique sur le sentier du littoral avec un guide pour observer la faune et la flore, mesurer l'impact de la pollution et appréhender le rôle de chacun dans l'équilibre de la planète.
- Sensibilisation aux règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Fabrication de décors et buffet. Puis atelier cuisine : confection de tapenade et d'anchoïade, et réalisation d'une recette typique : la pissaladière.

POSSIBILITE DE 2 CLASSES SUR LE MEME THEME - SÉJOUR POSSIBLE UNIQUEMENT DE OCTOBRE À MARS





SEJOURS AUTOMNE - PRINTEMPS

Tous les tarifs sont calculés sur la base de 2 classes.

POSSIBLE EN 3 OU 4 JOURS

MER ET ENVIRONNEMENT

LA LONDE-LES-MAURES / VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **284 €**

CP > CM2 / CLIS

- 4 séances de voile (optimist ou catamaran selon l'âge) encadrées par des moniteurs diplômés.
- 2 séances de biologie marine animées par un intervenant d'éducation en développement durable : après un petit cours d'histoire de la plongée et de la Méditerranée, tout le monde les pieds dans l'eau à la pêche d'animaux et à l'étude des plantes côtières !
- Balade guidée (si option animateur Odel souscrite) ou libre sur le sentier du littoral et pause pique-nique.
- 1 séance d'1h d'atelier nœuds marins (si option animateur Odel souscrite).

En option : balade naturaliste dans le Parc National de Port Cros ou à Porquerolles (avec ou sans guide).

POSSIBILITE DE 4 CLASSES SUR LE MEME THEME - SÉJOUR POSSIBLE DE SEPTEMBRE À OCTOBRE ET D'AVRIL À JUIN.

VIE MARINE ET RANDONNEE SUBAQUATIQUE

LA LONDE-LES-MAURES / VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **225 €**

CM1 > CM2 / Collège / Lycée

- 3 séances de randonnée subaquatique, encadrées par un moniteur diplômé.
- 2 séances de biologie marine (bassins tactiles et étude de la faune et la flore dans le milieu marin ou conférence sur l'impact de l'activité humaine sur son environnement).

En option : atelier nœuds marins (uniquement si option animateur Odel souscrite) / balade naturaliste dans le parc national de Port Cros ou à Porquerolles (avec ou sans guide).

POSSIBILITE DE 4 CLASSES SUR LE MEME THEME - SÉJOUR POSSIBLE DE SEPTEMBRE À OCTOBRE ET D'AVRIL À JUIN.

SAVOIR S'ORIENTER DANS LA NATURE

LA MARTRE / HAUT VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **265 €**

CE2 > CM2 / Collèges / Lycée / CLIS

- 1/2 journée lecture de cartes, compréhension de l'échelle, notions de distance et de reliefs, notions de topographie et lecture de paysage.
- 1/2 journée de petits exercices de mise en situation. Création d'itinéraires, recherche de balises, calculs d'azimuts.
- 1 journée de randonnée pour mettre en application tous les acquis.
- 1/2 journée découverte de la faune et de la flore et grand jeu d'orientation.
- 1/2 journée libre.

POSSIBILITE DE 4 CLASSES SUR LE MEME THEME. SEJOUR POSSIBLE DE MI-AVRIL A FIN JUIN.

FERME ET JARDINAGE

LA MARTRE / HAUT VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **260 €**

GS > CM2 / CLIS

Au cours de 8 séances d'activités les enfants deviennent les acteurs de la ferme :

- Soins et nourriture aux animaux et préparation des biberons ou des rations.
- Entretien des habitats des animaux.
- Traite, fabrication et dégustation de fromage et de beurre.
- Fabrication de pain.
- Utilisation des outils de jardinage, semis de graines, arrosage.
- Préparation d'une mini serre et d'une jardinière.
- Découverte sensorielle et Land' Art : les enfants marchent pieds nus sur des matériaux en provenance de la ferme (grains, plumes, paille, laine...) rassemblés dans des bacs et expriment leurs sensations.
- Transformation de la laine et du cuir.

POSSIBILITE DE 2 CLASSES SUR LE MEME THEME.

SEJOURS AUTOMNE - PRINTEMPS

Tous les tarifs sont calculés sur la base de 2 classes.



FERME, PONEYS & TROUPEAUX

LA MARTRE / HAUT VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **325 €**

GS > CM2 / CLIS

- 3 1/2 journées à la ferme en 1/2 classe : nourrissage des animaux, entretien de l'habitat des différents animaux, traite et fabrication du fromage.
- 3 1/2 journées poney : pansage et connaissance du poney en classe entière sur 1 séance, apprentissage de la monte sur 2 séances en 1/2 groupe, conduite de troupeau sur 1 séance en 1/2 groupe.

POSSIBILITE DE 2 CLASSES SUR LE MEME THEME.



APPRENTI VETERINAIRE

LA MARTRE / HAUT VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

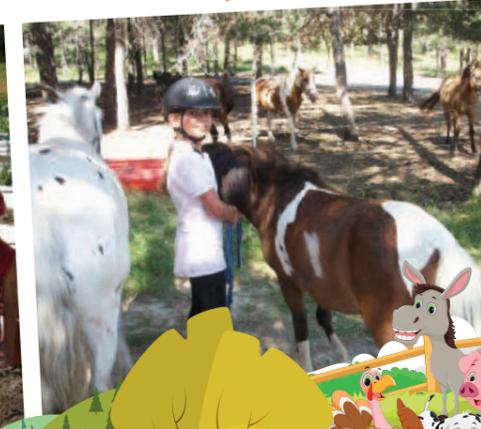
TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **270 €**

CE2 > CM2 / CLIS

8 séances d'activités autour des animaux de la ferme :

- Nourrir et préparer les rations des animaux.
- Entretien des litières et habitats.
- Manipulation et contention.
- Conception des fiches de santé avec utilisation des instruments de mesure (stéthoscope, otoscope, thermomètre).
- Fabrication de lotions.
- Soigner, désinfecter, administrer des médicaments, vermifuger.
- Soins aux poneys.
- Traite + examen et remise du diplôme de petit vétérinaire.

POSSIBILITE D'1 CLASSE SUR LE MEME THEME.





SEJOURS AUTOMNE - PRINTEMPS

Tous les tarifs sont calculés sur la base de 2 classes.

POSSIBLE EN 3 OU 4 JOURS

NOUVEAU
SERVICES D'1 ASSISTANT(E)
SANITAIRE INCLUS*

SEJOURS AUTOMNE - PRINTEMPS

Tous les tarifs sont calculés sur la base de 2 classes.



NOUVEAU

LA GRANDE FAUNE DE MONTAGNE

VARS / HAUTES-ALPES

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **280 €**

CE2 > CM2 / CLIS

- 1 balade guidée autour du centre avec un guide nature pour découvrir la richesse de l'environnement proche.
- 1 sortie à la journée dans le Parc National des Ecrins à la découverte des chamois avec un accompagnateur montagne : observation des animaux, analyse de leur mode de vie et de leur adaptation à l'altitude, sensibilisation à la protection de la faune et de la flore.
- 1 sortie à la journée aux Bouquetins du Pont de l'Alpe avec observation de la faune à la longue vue et sensibilisation à la réintroduction et à la sauvegarde d'espèces en danger.
- 1/2 journée de balade aux alentours de la place forte de Mont-Dauphin pour observer les marmottes.

POSSIBILITE DE 3 CLASSES SUR LE MEME THEME - SEJOUR POSSIBLE EN MAI ET JUIN (CERTAINES SORTIES EN MONTAGNE RÉALISABLES UNIQUEMENT EN JUIN).



UN SEJOUR SUR MESURE

VARS / HAUTES-ALPES

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **235 €**

GS > CM2 / CLIS

PRESENCE D'1 ANIMATEUR D'ACTIVITES JOURNEE.

3 ateliers pédagogiques proposés par le centre avec l'animateur d'activités :

- Lecture de paysages et reconnaissance des conifères (en 1/2 classe).
- Découverte du village de Vars-les-Claux sous forme de rallye photo en équipe.
- Jeu de reconnaissance et d'identification des différentes traces et empreintes d'animaux de montagne.

1 sortie à la journée au choix :

- Approche de la géologie alpine, de la formation des Alpes, et lecture de paysages avec accompagnateur montagne.
- Visite guidée du village de Saint-Véran.
- Randonnée guidée sur le site du Glacier Blanc avec accompagnateur montagne dans le parc national des Ecrins.
- Visite guidée de la place forte de Mont-Dauphin.
- Balade entre Sainte-Catherine et Vars sur le thème de l'habitat et de la vie d'un village de montagne.
- Sortie guidée à la découverte des chamois ou bouquetins.
- Sortie à la Maison du Soleil, centre d'interprétation pluri-scientifique unique en France.

En option : visite de la fromagerie de Guillestre / balade autour du centre à la découverte de l'environnement montagnard / visite de la ferme pédagogique des Espars à Arvieux / diaporama faune et flore.

POSSIBILITE DE 3 CLASSES SUR LE MEME THEME



LE CYCLE DE L'EAU

VARS / HAUTES-ALPES

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **260 €**

CM1 > CM2 / Collège / Lycée

- Sortie à la 1/2 journée avec guide au torrent de Vars : étude d'un cours d'eau de montagne (force de l'eau, érosion, débit).
- Sortie guidée à la journée au plan d'eau d'Embrun et au lac de Serre-Ponçon et son barrage.
- Journée randonnée avec accompagnateur montagne au glacier blanc (formation des glaciers, érosion).
- Sortie détente autour du petit lac de montagne Napoléon au col de Vars.

En option : visite de la fromagerie de Guillestre / balade autour du centre à la découverte de l'environnement montagnard / visite de la ferme pédagogique des Espars à Arvieux / diaporama faune et flore.

POSSIBILITE DE 2 CLASSES SUR LE MEME THEME.

* Un adulte supplémentaire chargé du suivi de la santé, mutualisé et mis à disposition pour toutes les classes.



L'HOMME ET LA NATURE

LA MARTRE / HAUT VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **279 €**

CM1 > CM2 / CLIS / Collège / Lycée

Au cours de 8 séances d'activités encadrées par un moniteur de vie sauvage spécialiste de la suivie, les enfants deviennent de vrais aventuriers :

- Construction d'un abri d'observation de la faune.
- Fabrication d'une lampe à huile pour s'éclairer dans l'obscurité sans électricité ni bougie.
- Création de cordage et apprentissage des nœuds.
- Fabrication d'un four à pain en argile pour découvrir différents modes de cuisson.
- Observation de la nature et mise en place de techniques de camouflage.
- Lors d'une balade, identification des différentes plantes comestibles et des plantes indiquant la présence d'eau.
- Sensibilisation aux risques de la pollution et leurs conséquences sur le milieu.
- Evocation sous forme de jeu des énergies renouvelables et non renouvelables et de la production de chaleur.

POSSIBILITE DE 1 CLASSE SUR LE MEME THEME.



SPORT ET NATURE

LA MARTRE / HAUT VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **265 €**

CM1 > CM2 / CLIS

- 1 journée randonnée avec accompagnateur de moyenne montagne à la découverte de la faune, de la flore et de la géologie.
- 2 séances de course d'orientation : lecture d'une carte et orientation, compréhension de l'échelle, relation carte/terrain, les points cardinaux, la direction, les angles, les distances et les temps.
- 1/2 journée marche sensitive pour observer le milieu naturel qui entoure le centre et écouter, sentir, toucher et ramasser.
- 1/2 journée jeux collectifs autour de la nature.
- 1/2 journée libre au choix de l'enseignant en fonction de ses souhaits et/ou de son projet.

POSSIBILITE DE 3 CLASSES SUR LE MEME THEME.



LA NATURE PAR LES SENS

LA MARTRE / HAUT VAR

5 jours / 4 nuits

Du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour

TARIF PAR ELEVE A PARTIR DE **255 €**

GS > CM2 / CLIS

7 séances d'activités liées à la nature :

- 1 marche sensitive pour recueillir des informations autres que visuelles, suivie de la fabrication d'un parfum et de jeux d'écoute.
- Observation et reconnaissance des arbres sous forme de jeu de piste.
- Atelier Land'Art et création d'une œuvre à l'aide des éléments trouvés dans la nature.
- 1 séance d'observation du sol et des insectes qu'il contient pour découvrir le monde de l'infiniment petit et faire le lien entre les insectes, les fleurs, la pollinisation et le miel.
- Jardinage et découverte des différents outils.
- Balade le long du ruisseau de la source à la rivière.

Attention > ce séjour nécessite 1 animateur Odel formé à ce thème

POSSIBILITE DE 3 CLASSES SUR LE MEME THEME.



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE 2018-2019

Relatives aux séjours scolaires, classes de découvertes, sortie journée

INSCRIPTION : tout enseignant désirant inscrire sa classe dans l'un de nos séjours, peut bénéficier du concours de l'Odél et de tous les moyens pouvant être mis à sa disposition par celui-ci dans sa position contractuelle de prestataire. L'enseignant demeure juridiquement l'organisateur de son séjour dans le cadre de l'application des textes officiels et incontournables du Ministère de l'Éducation Nationale qu'il se doit de respecter, notamment en matière de délai d'instruction.

Les principaux textes de référence :

- Circulaire 99-136 du 21/09/1999 - BO HS N° 7 du 23/09/1999 Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques
- Circulaire 05-001 du 05/01/2005 - BO N° 2 du 13/01/2005 Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré
- Circulaire 76-260 du 20/08/76 - B.O. n°31 du 02/09/76 (voyages scolaires des collèges publics et privés) et toutes les circulaires la modifiant ou la complétant, relatives aux sorties et voyages collectifs d'élèves (86-317 du 22/10/86, 88-254 du 06/10/88...).
- Toute instruction ou circulaire émanant de l'autorité hiérarchique dont dépendent le collège, l'école ou la classe.

TARIFS ET PRESTATIONS : l'inscription à l'un de nos séjours ou voyages scolaires implique l'acceptation de nos conditions générales de vente. Une proposition de séjour est adressée au responsable du groupe (enseignant/directeur d'établissement), elle inclut toutes les prestations souhaitées ainsi que le prix, les dates et toute autre information nécessaire au séjour. A réception de notre proposition signée ainsi que du montant de l'acompte, un mail vous confirme votre réservation définitive vous indiquant date et lieu de séjour. Nos tarifs et prestations sont proposés dans le cadre d'un forfait. De ce fait, toute prestation non consommée ou écourtée, ne pourra donner lieu à remboursement sauf cas particulier, de même si le participant ne pratique pas une ou plusieurs des activités pour quelque motif que ce soit. Il appartient au responsable d'apprécier avant le départ si le prix et la prestation lui conviennent. Les tarifs indiqués en brochure sont calculés en Euros et ont été établis au plus juste avec les informations connues de nos partenaires en vigueur au 01/04/2017, ils n'ont pas de valeur contractuelle. Ils pourront être modifiés sans préavis à la hausse entre la date de parution de la brochure et le devis personnalisé en fonction de la conjoncture économique ou de décisions de réglementation nouvelle et/ou si nos prestataires de service nous l'imposent. Dans ce cas, l'Odél en informera le responsable dans les meilleurs délais. Tous les tarifs doivent être confirmés par nos services au moment de la réservation.

Sauf mention contraire, sont inclus : hébergement en pension complète et petit déjeuner ou déjeuner les jours d'arrivée/départ selon les heures, activités mentionnées et droits d'entrée pour visites programmées, transports vers les lieux d'activités, intervention des prestataires professionnels spécifiques à l'activité, matériel nécessaire à la réalisation des activités, adulte supplémentaire chargé du suivi de la santé (uniquement pour les séjours de 10 jours et plus et pour tous les séjours à Vars), gratuité pour l'enseignant de chaque classe, assurance assistance rapatriement, frais de réservation et d'adhésion, taxe de séjour (sauf mention contraire indiquée sur l'offre).

Sont proposés en option en supplément : animateurs vie quotidienne, transport aller/retour du lieu de départ de votre choix jusqu'au centre d'hébergement, adulte supplémentaire chargé du suivi de la santé (séjours de moins de 10 jours), assurance annulation, activités ou excursions non programmées, accompagnateurs.

Sauf mention contraire, ne sont pas inclus : frais médicaux et pharmaceutiques à la charge des familles, argent de poche, dépenses personnelles et tout autre frais non indiqué en option ou dans le paragraphe "sont inclus".

CONDITIONS DE PAIEMENT : dans le souci de garantir votre participation auprès de nos différents prestataires, nous vous demandons de verser :

- un **acompte d'un montant de 10 à 30% du montant total du séjour** à la signature du contrat de réservation,
- le **solde devra être versé 10 jours avant le départ**.

La réservation devient ferme et définitive, sous réserve de disponibilité, à réception du contrat accepté et signé ainsi que du versement de l'acompte ou d'un engagement de dépenses.

CONDITIONS D'ANNULATION / MODIFICATION D'EFFECTIF : Annulation du fait du participant / responsable groupe : toute demande d'annulation, d'un ou plusieurs participants sur un même séjour (annulation individuelle) ou l'annulation d'un séjour (annulation totale), doit être adressée à l'Odél par lettre recommandée A/R, mail ou fax ; les dates faisant foi et servant de référence au calcul des frais d'annulation. Pour garantir la réalisation de nos séjours, nous engageons des frais auprès de nos prestataires qui nous obligent en cas d'annulation individuelle ou totale à appliquer des pénalités en fonction de la date d'annulation. L'Odél retiendra donc les frais d'annulation ci-dessous (calculés sur le montant total du séjour) pour frais engagés, à titre de dédit :

- De la signature du contrat jusqu'à J -30 = 50%
- de J -29 à J -10 = 70%
- moins de 10 jours avant la date de départ = 100%

Pour une annulation totale, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre assureur ou services compétents.

Modification d'effectif : toute modification d'effectif avant le départ peut entraîner une révision des prix, dans ce cas, un avenant au contrat vous est proposé. Dans le cas où, le jour du départ, le nombre de participants serait inférieur à l'effectif réservé, aucun remboursement ne peut avoir lieu si l'assurance annulation n'a pas été souscrite.

Annulation du fait de l'Odél : avant le départ, l'Odél peut être amené à modifier ou annuler un séjour ou une activité en cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté ou encore si les conditions de sécurité l'exigent. Dans ce cas, l'Odél informera les participants de ces modifications dès qu'il en a eu connaissance et leur proposera un autre séjour ou prestations équivalentes. Aussi, le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité supplémentaire. Il pourra : soit mettre fin à sa réservation par lettre recommandée avec A/R dans un délai de 7 jours après en avoir été informé, auquel cas il sera intégralement remboursé des sommes qu'il aura versées, soit accepter de participer au séjour proposé en remplacement, dans ce dernier

cas un avenant au contrat lui sera remis, précisant les modifications de prix et de prestations. Il ne pourra alors prétendre à quelque indemnité que ce soit.

ASSURANCE : assurance annulation : il vous est proposé en option une assurance annulation de 4% du montant total du séjour à souscrire le jour de la réservation, et impérativement pour l'ensemble de la classe, qui pour raisons médicales ou accidents dûment certifiés selon les conditions d'Europ Assistance vous permettra d'être indemnisé dans le cas d'une annulation d'un ou plusieurs participants. En cas d'annulation, le montant de l'assurance, si souscrite, n'est jamais remboursable. Cette assurance est effective jusqu'au jour du départ, elle n'est pas valable pour l'annulation totale du séjour.

L'Odél a souscrit une assurance responsabilité civile pour le compte des participants aux séjours - N° de police Responsabilité Civile : Réf 38785093 - ALLIANZ - Panetta Fabrice, 70 cours Lafayette, 83000 TOULON. Détail des garanties fourni sur simple demande auprès d'Odél. Toutefois, elle ne peut se substituer à la responsabilité civile des participants. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre assureur si vous pensez que les assurances proposées par l'Odél sont insuffisantes.

RESPONSABILITE DE L'ODEL : l'Odél agit en qualité d'intermédiaire entre les participants et les prestataires et décline toute responsabilité quant à la modification ou annulation d'un programme. L'Odél peut être amené à modifier les conditions de séjour ou jours de transport pour des raisons indépendantes de son fait, et sa responsabilité civile ne pourra être recherchée à ce titre. Toute modification n'entraînera pas d'indemnisation. L'Odél ne pourra être tenu responsable des changements d'horaires ou itinéraires et retards, imposés par les compagnies de transport et des frais supplémentaires engendrés de ce fait. Ainsi, l'Odél se réserve le droit de modifier dates, itinéraires, visites, activités, effectifs et moyens de transport initialement prévus, sans que les participants ne puissent prétendre à une indemnisation.

RECLAMATION : toute réclamation doit être adressée par courrier dans un délai d'un mois après la date de retour du séjour par lettre recommandée avec A/R à Odél, Direction Générale, 8 rue Truguet - 83000 Toulon. Passé ce délai, l'Odél se réserve le droit de ne pas donner suite.

TRANSPORT : l'Odél informera les enseignants par courrier des lieux de rendez-vous et des horaires de départ et de retour, au plus tard 10 jours avant le début du séjour.

FORMALITES : pour les séjours à l'étranger, l'Odél vous conseille de vérifier les formalités légales nécessaires auprès des autorités compétentes (mairies, préfectures, ambassades...) et à faire établir, en fonction de la destination du séjour, les documents obligatoires : carte d'identité, passeport, vaccins, assurance maladie... Pour l'ensemble de ces formalités, prévoir les délais d'obtention nécessaires. Les renseignements transmis sur nos documents sont donnés à titre indicatif. Ces formalités peuvent changer à tout moment et restent sous la responsabilité et à la charge des responsables des participants.

ARGENT DE POCHE - EFFETS PERSONNELS - OBJETS DE VALEUR : il appartient aux responsables des participants d'apprécier le montant d'argent de poche qu'ils leur donneront pour couvrir uniquement leurs dépenses personnelles et dont ils seront responsables. De même, aucune précaution particulière ne pouvant être prise concernant les objets de valeur (appareils photos, baladeurs, téléphones portables, consoles de jeux portatives, bijoux, vêtements...), ils resteront sous la seule responsabilité du participant s'il décide de les apporter avec lui. Leur éventuelle disparition n'ouvrira pas de droit au remboursement par les assurances de l'Odél qui décline toute responsabilité quant à leur perte, détérioration, vol ou autres dommages.

BAGAGES : ils sont sous la responsabilité de leur propriétaire pendant les transports et toute la durée du séjour. Ils ne sont pas assurés par l'Odél.

ALIMENTATION : l'Odél est un organisme laïque agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et l'Éducation Nationale. A ce titre, seuls les régimes alimentaires pour raisons médicales sont acceptés et tout à fait respectés.

DROIT A L'IMAGE : les responsables légaux des participants acceptent ce qui suit :

ARTICLE 1 / PRISE DE VUE : que leur enfant mineur soit photographié et/ou filmé et enregistré par l'Odél, qu'il soit photographié et/ou filmé et enregistré par les chaînes de télévision qui seraient susceptibles de le faire, au cours des séjours pendant les diverses activités organisées ; que les prises de vue le concernant soient utilisées en vue de la communication interne et externe de l'Odél, en particulier sur le site internet et Facebook officiel Odél, et sur les supports de communication papier de l'association, ainsi que pour la communication destinée à illustrer auprès des pouvoirs publics, des collectivités publiques, les activités menées ; que l'ensemble des prises de vue du séjour auquel participe leur enfant, et sur lesquelles il est susceptible d'apparaître, soient diffusées sur un espace sécurisé du site internet Odél.

ARTICLE 2 / DIFFUSION DES PHOTOGRAPHIES / Les représentants légaux, sous réserve des dispositions de l'article 1 cidessus, acceptent que lesdites photographies, films et enregistrements soient diffusés dans les strictes conditions suivantes : support de la diffusion : site internet de l'Odél et Facebook officiel Odél, et supports de communication papier Odél et partenaires, émissions et informations de télévisions, diffusion non commerciale ; destination : diffusion aux collectivités territoriales et partenaires de l'association, communication interne et externe de l'association, auditeurs des chaînes de télévisions précitées, aux familles ayant accepté la présente autorisation ; lieu de la diffusion : diffusion internationale compte tenue de la mise en ligne sur internet ; durée de l'autorisation : consentie pour une durée de 5 ans à compter de la signature du devis par l'enseignant.

ARTICLE 4 / La présente acceptation des articles relatifs au droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Les photos des brochures ne sont pas contractuelles.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2018-2019

Extrait du décret n°94-490 du 15 juin 1994 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Article 95 : Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L 211-8 du Code du Tourisme susvisé, toute offre et toute vente de prestations de voyages u de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Article 96 : Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1/ La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés ;
 - 2/ Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
 - 3/ Les repas fournis ;
 - 4/ La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
 - 5/ Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
 - 6/ Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
 - 7/ La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du séjour : cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
 - 8/ Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
 - 9/ Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;
 - 10/ Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
 - 11/ Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102, et 103 ci-après ;
 - 12/ Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
 - 13/ L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.
- Article 97** : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.
- Article 98** : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :
- 1/ Le nom et l'adresse du vendeur, et son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
 - 2/ La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
 - 3/ Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
 - 4/ Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
 - 5/ Le nombre de repas fournis ;
 - 6/ L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
 - 7/ Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
 - 8/ Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;
 - 9/ L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxe d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
 - 10/ Le calendrier et les modalités de paiement du prix, en tout état de cause le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
 - 11/ Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

Odél est une association loi 1901 agréée organisateur de centres de vacances et loisirs DDCS : 083-ORG-0047 et opérateur de voyages et de séjours : Atout France N°1M083110026.
ODEL - Siège social : 38, bis rue Picot - 83000 TOULON - Tél : 04 94 505 900
Service Commercial Séjours : 04 94 925 985
Service Formation Emploi : 04 94 924 044
Numéro de SIRET : 783 065 865 000 17. Code APE : 5520 Z.
Enregistrement de déclaration d'activité de Formation Professionnelle : 93 83 04047 83
Agrément Education Populaire : 83-JEP.11.09.21-166.

12/ Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et prestataire de services concernés ;

13/ La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;

14/ Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15/ Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;

16/ Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17/ Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie : dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques inclus ;

18/ La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19/ L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur au moins 10 jours avant la date pour son départ, les informations suivantes :

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Article 99 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article 100 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L 211-13 du Code du Tourisme susvisé, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations de prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article 101 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur : un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article 102 : Dans le cas prévu de l'article L 211-15 du Code du Tourisme susvisé lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception :

L'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées : l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article 103 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre des dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix.
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix des titres de transport pour assurer son retour dans les conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Habilitation Formations BAFA – BAFD : arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative du 13/12/2010.
Garantie financière APST.
Assurance Responsabilité Civile : ALLIANZ cabinet Panetta.
www.odel.fr
Photos : Odél. Directeur de la publication : Marc LAURIOL
Réalisation : ODEL. Impression : Forum. Dépôt légal : mars 2017

L'ODEL, NOS CŒURS DE MÉTIER...

Séjours de vacances 4/17 ans

OFFRIR DES MOMENTS MAGIQUES À TOUS LES ENFANTS ET JEUNES.

Une gamme d'activités riche et variée pour s'émerveiller, profiter et s'éclater. A l'ODEL, les vacances réussies des enfants sont notre priorité. Pour des parents heureux de les savoir en sécurité. Séjours intégration pour les enfants en situation de handicap.

Séjours Groupes, Familles, CE & Séniors

DONNER DU PLAISIR À VOS VACANCES !

Vous retrouver lors d'une escapade we, court séjour ou semaine :

- Sur la côte varoise à La Londe-les-Maures dans notre village vacances « Les Voiles d'Azur »
www.lesvoilesdazur.com
- A la montagne à Vars-les-Claux au cœur des Hautes-Alpes, dans notre Hôtel / Appartement « Les Carlines »
www.carlines-vars.com
- A la campagne à La Martre dans notre Hôtel Gîte nature « La Bastide du Logis du Pin »
www.labastidedulogisdupin.fr

Vacances adaptées

L'ODEL DISPOSE DE L'AGRÉMENT VACANCES ADAPTÉES ORGANISÉES.

A ce titre, il propose des séjours à destination des adultes en situation de handicap à la mer, à la campagne et à la montagne.

Accueils de Loisirs & Espaces Jeunes

GÉRER ET ANIMER LES ACCUEILS DE LOISIRS ET ESPACES JEUNES DANS DE NOMBREUSES COMMUNES DU VAR ET DES ALENTOURS.

Nos équipes s'investissent toute l'année pour apporter aux enfants des moments de découverte, d'échange et d'amusement.

Crèches & Micro-crèches

RÉALISER VOTRE PROJET EN PARTENARIAT AVEC DES PROFESSIONNELS.

Accompagnement au bien-être et au développement des jeunes enfants dans un cadre agréable et sécurisé.

Formations BAFA / BAFD

FORMER DE FUTURS ANIMATEURS ET DIRECTEURS POUR ENCADRER DES ACCUEILS DE LOISIRS OU DES SÉJOURS DE VACANCES.

Notre force : nous recrutons les jeunes que nous formons ! Formations ODEL tout au long de l'année, dans différentes villes du Var en internat, externat ou 1/2 pension.

Évènements et séminaires

FAIRE DE VOTRE ÉVÈNEMENT UNE VÉRITABLE RÉUSSITE !

- Fêtes locales, repas de fin d'année, arbres de Noël, cocktails et buffets, location de matériel de réception, de mascottes, structures gonflables, jeux en bois,... Mais aussi séminaires, incentive, journées d'étude, challenges,...
- Une offre clé en main personnalisée : transport, hébergement, repas, excursions, ...



UN NOUVEAU SERVICE AUX FAMILLES

L'ODEL est partenaire d'Odel Ô services, spécialisé dans le service à la personne. Garde d'enfants, travaux ménagers, jardinage, petit bricolage, aide administrative, assistance informatique...

Odel Ô services, c'est pour tous : actifs ou non, retraités, mères au foyer, familles, vacanciers, propriétaires... Pour des besoins ponctuels ou réguliers, et sans aucun engagement. Vous contactez votre conseiller, obtenez le tarif de la prestation demandée. Vous êtes satisfait ? Vous n'avez plus qu'à réserver. 04 94 505 911 – odeloservices.fr



ODEL
PROGRAMMATION SÉJOURS
38 bis, rue Picot - 83000 TOULON



Rejoignez-nous sur
www.facebook.com/odelvar